

Extrait du Règlement de la Loterie

Mise en jeu, d'une enceinte bluetooth d'une valeur unitaire, toutes taxes comprises de trente-neuf Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes, valable uniquement dans le Point de vente participant à la Loterie.

Loterie sans obligation d'achat.

Le règlement complet est disponible auprès de la société organisatrice Cooperl Arc Atlantique et dans chaque Point de vente participant à la Loterie. Il sera communiqué à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande avant le 08/06/2025 à l'adresse suivante (cachet de La Poste faisant foi) : Compagnie de Salaison, 1 Rue de Cutesson, 78120 RAMBOUILLET.

Loterie valable dans la limite des stocks disponibles, organisé par la société Cooperl Arc Atlantique, Société coopérative agricole au capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Brieuc sous le numéro 383 986 874, ayant son siège social 7 Rue de la Jeannaie, Zone Industrielle Maroué - 22400 Lamballe-Armor, à travers sa marque Jean Caby.

Le fait de participer à la Loterie implique l'acceptation sans réserve du règlement complet ainsi que des modalités de déroulement de la Loterie.